

Paris, le 16 mars 2022

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre aux porteurs correspondent aux termes définis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE - Lyxor MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF

OBJET – Evolution de la méthodologie de l'Indicateur de Référence et Modification de la dénomination du compartiment décrit ci-dessous :

LYXOR MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF

CLASSE D'ACTIONS	CODE ISIN
Lyxor MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF – Dist	FR0010296061
Lyxor MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF – Acc	FR0011363423

Chère Madame, Cher Monsieur,

Par la présente lettre, nous vous informons que LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT agissant en tant que société de gestion (la « **Société de gestion** ») du compartiment Lyxor MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF (ci-après le « **Compartiment** »), a décidé de procéder aux modifications suivantes :

1) Evolution de la méthodologie de l'Indicateur de Référence du Compartiment

L'administrateur de l'Indicateur de Référence a fait évoluer la méthodologie de l'Indicateur de Référence pour y intégrer les exigences minimales des indices de références « transition climatique » de l'Union européenne (« **EU CTB** ») requises en application des actes délégués qui complètent le règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011.

Afin de tenir compte de cette évolution, la section « Indicateur de Référence » du Compartiment sera mise à jour et la dénomination de l'Indicateur de Référence sera modifiée comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Dénomination de l'Indicateur de référence	
Jusqu'au 17 mars 2022 (à la cloture)	A compter du 18 mars 2022 (à l'ouverture)
MSCI USA ESG Broad Select Net Total Return Index	MSCI USA ESG Broad CTB Select Net Total Return Index

La méthode de construction de l'Indicateur de Référence (y compris les règles régissant sa pondération et l'actualisation de sa composition) peut être consultée sur le site Internet de MSCI à l'adresse : www.msci.com.

A compter du 18 mars 2022, le Compartiment aura pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « **Règlement SFDR** »).

2) Nouvelle dénomination du Compartiment

La dénomination du Compartiment sera modifiée de la façon suivante afin de refléter au mieux les évolutions de l'Indicateur de Référence répliqué :

Ancien nom du Compartiment	Nouveau nom du Compartiment
Jusqu'au 17 mars 2022 (à la cloture)	A compter du 18 mars 2022 (à l'ouverture)
Lyxor MSCI USA ESG (DR) UCITS ETF	Lyxor MSCI USA ESG BROAD CTB (DR) UCITS ETF



Le Fonds conservera toutes ses autres caractéristiques, notamment son profil de rendement/risque, sa stratégie d'investissement, les codes de négociation et ses frais de gestion.

Le Prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur du Compartiment seront modifiés en conséquence à la date d'entrée en vigueur de ce changement.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du prospectus du Fonds et de son Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) disponibles sur le site www.lyxoretf.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter le service client aux coordonnées suivantes : Numéro de téléphone : +33 (0)1 42 13 42 14 – Adresse e-mail : client-services-etf@lyxor.com.

Nous vous invitons à prendre contact régulièrement avec votre conseiller pour vous fournir toute information complémentaire sur vos placements.

La Société de gestion